

Choix langues Licence en droit

Par **Ezechiel**, le 20/07/2014 à 16:40

Bonjour,

Je passe à la rentrée en L2 de droit. Je n'ai pas opté pour l'anglais juridique la première année, j'ai préféré étudier le chinois en Lv1.

Toutefois, je lis de plus en plus d'articles précisant que l'anglais est fondamental pour les sélections en master et davantage pour tout juriste.

Sachant que je vais débiter l'arabe à la rentrée, tout en continuant le chinois. Pensez vous qu'un cursus juridique sans anglais soit pragmatique?

Je compte m'orienter en droit public (marchés publics-contentieux...), maîtriser le chinois et l'arabe compenserait-il l'anglais?

PS: j'ai un niveau terminal en anglais. J'ai vraiment du mal à apprendre cette langue.

Bien à vous.

Par **Dragon**, le 20/07/2014 à 16:44

Bonjour,

c'est vrai que l'anglais est de nos jours important, mais je ne pense pas que l'on puisse te reprocher d'étudier et de maîtriser des langues orientales comme le chinois ou l'arabe.

Après si tes craintes persistent tu peux toujours passer une validation d'acquis en anglais qui prouvera que tu as tout de même une maîtrise de la langue.

Par **Ezechiel**, le 20/07/2014 à 17:08

Je te remercie pour ta réponse!

Le souci étant que je suis vraiment nulle en anglais ;)

J'avais validé le niveau terminal avec vraiment beaucoup "d'aide" de ma prof.

Prendre un cours d'anglais en option en plus du chinois, de l'arabe et des cours de droit niveau L2 me serait impossible.

Au pire, je répondrai aux oraux en chinois ^^

Par **Dragon**, le **20/07/2014** à **18:39**

Ah d'accord bah dans ce cas c'est loin d'être grave (sinon les facs ne proposeraient que de l'anglais ce qui n'est pas le cas)!

Et beaucoup d'étudiants abandonnent l'anglais au profit d'autres langues notamment l'allemand ou l'espagnol.

Après il faut que ta fac propose le chinois et l'arabe, il semble que c'est le cas donc pas de souci!

Par **Ezechiel**, le **20/07/2014** à **19:17**

Oui Paris 1 propose pas mal de langue dont le chinois et l'arabe. Mais rien aucun terme juridique n'est abordé.

Je passe au niveau 2 de chinois. J'hésite encore avec l'arabe ou l'allemand en option pour la rentrée :)

Par **Herodote**, le **20/07/2014** à **19:22**

Cela dépend vraiment de ce que tu souhaite faire plus tard. En effet, certains concours imposent l'anglais comme épreuve (bien que généralement une langue supplémentaire puisse être prise en option).

L'anglais demeure de loin la langue la plus importante et valorisée en Droit, mais le Chinois et l'Arabe sont des langues d'avenir qui à mon avis te permettront d'avoir un dossier très intéressant !

Cela étant, je pense que laisser tomber l'anglais est une prise de risque... Après c'est à toi de te renseigner sur l'importance de l'anglais dans le cursus précis que tu souhaite faire (Marchés Publics contentieux, mais pour faire quoi après? CRFPA? Fonction Publique?).

Par **Ezechiel**, le **20/07/2014** à **20:09**

Herodote, tu poses justement la question fondamentale

Par **Herodote**, le **20/07/2014** à **20:48**

Je suis personnellement orienté dans le droit privé, aussi mes connaissances sur les débouchés de droit public sont très limitées, et je ne pense donc pas être très bien placé pour te conseiller !

Concernant l'ENA cependant, le problème de ce concours, est qu'il est pluridisciplinaire (pas que du droit, même si beaucoup de droit public, il y a aussi de l'économie par exemple), et en conséquence, je pense que les IEP préparent mieux ce concours que les facs de droit (si c'est ce que tu souhaites), Paris étant bien sûr le meilleur mais pas le seul(regardes les résultats des différents IEP au concours. Certains IEP de province peuvent avoir de très bons résultats)).

Tu as le temps de prendre de la confiance à l'oral, ça se fait progressivement, avec l'expérience (d'ailleurs, tu aurais davantage d'entraînements sur ce type d'épreuve dans un IEP). Je connaît peu de gens qui étaient très à l'aise dès le début, donc ce ne devrait pas être ça qui freinerait tes ambitions !

Après il faut aussi que tu saches que par principe, la procédure devant le TA est écrite et non orale (contrairement aux procédures en pénal, devant le TGI...). Aussi, être timide pose moins de problèmes quand on est avocat en droit public il me semble (mais encore une fois, on peut prendre de l'assurance avec de l'expérience, tout particulièrement si celles-ci sont positives pour le moment!).

Après, je pense que le mieux reste de te renseigner auprès de tes chargés de TD qui je crois s'y connaîtront bien mieux que moi. Mais ne te contente pas que de leur avis, interroge d'autres personnes étant passés par les cursus qui t'intéressent.

Tout ce que je peux dire, c'est partout (surtout en IEP et à l'ENA), l'anglais est important (mais il me semble que tu peux choisir la langue à l'ENA pour le concours, mais le Chinois n'est pas dans la liste je crois). Aussi maîtriser ce genre de langues est un énorme plus, mais je ne suis pas sûr que ça puisse remplacer l'anglais, vu la place qu'il a pris dans la société actuelle.

Par **Ezechiel**, le **20/07/2014** à **21:32**

Je vais devoir investir dans des cours privés d'anglais alors :)
Car je voudrais vraiment garder Chinois et Arabe à la Sorbonne.

Pour ce qui est de mon cursus, je me suis contentée de suivre les instructions de ma prof. J'avais postulé au double cursus droit-économie, mais l'on m'a déconseillé ce diplôme... Finalement la trajectoire optimale serait continuer la L2 droit "classique", ensuite prépa sciences-po et ensuite l'ENA.

C'est ce qui est censé convenir le mieux à mes pseudo compétences lol et à mon gros problème de timidité. Mais j'ai un gros doute ^^

En tout cas, je te remercie pour tes informations! À la rentrée, j'ai opté pour finances

publiques avec TD, je tenterai donc d'interroger mon chargé de td ;)

Par **Herodote**, le **20/07/2014** à **21:38**

Pas de soucis.

Ça me paraît être la meilleure solution, à moins que quelqu'un ayant des connaissances précises du concours (ou des débouchés de ton cursus) puisse ajouter quelque chose ici.

Cela étant, je te conseillerai, à titre personnel (ça ne vaut que ce que ça vaut), de privilégier l'anglais dans la voie universitaire (pour "prouver" que tu fais de l'anglais), et de faire de l'Arabe a côté. L'anglais étant réellement la matière la plus importante je crois... (Après tout, la plupart, si pas tous les diplômés chinois ou de pays arabes parlent anglais).

Mais prendre des cours particuliers d'anglais et faire quelque chose comme le TOEIC peut également être une solution. Après, encore une fois, si ta prof connaît bien le sujet, c'est à elle que tu devrais poser les questions !

Quoi qu'il en soit, parler plusieurs langues sera toujours un atout majeur, surtout lorsqu'il s'agit de ces langues là.

Cela étant si tu pense à prendre l'Allemand, il serait beaucoup plus judicieux, à mon sens, de prendre l'anglais.

Par **Ezechiel**, le **20/07/2014** à **21:45**

Effectivement j'ai toujours la possibilité de maintenir le chinois en Lv1 et prendre l'anglais en Lv2. En LV2 je ne verrai pas les notions juridiques mais ayant feuilleté les cours d'anglais juridique niveau L1 et L2 le vocabulaire peut s'apprendre seul. Mon problème en anglais relève surtout de la grammaire ^^

Je pourrais suivre les cours d'arabe en auditeur libre à la Sorbonne si le prof accepte.

Mon doux rêve étant de faire un stage dans un cabinet en Chine alors le chinois avant tout ^^